Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Agence BIO

Fiche de notification

DISTRIBUTEURS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Vous pouvez remplir directement ce formulaire en ligne en vous connectant sur : http://notification.agencebio.org

Réponses obligatoires — Données apparaissant dans l'annuaire de l'Agence BIO

1 - Vos coordonnées :

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : *Portable :* *Télécopie :*

E-mail (le cas échéant) : ..... *Site internet :*

Le site de distribution est-il à l'adresse ci-dessus ? Sinon, merci de préciser le code postal et le nom de la commune du site principal :

Code postal : *Ville :*

2 - Votre N° SIRET : Votre code APE/NACE :

3 - Votre engagement : **Je m'engage à respecter l'ensemble des dispositions communautaires et nationales régissant le mode de production biologique, la préparation, la commercialisation et l'étiquetage des produits agricoles et des denrées alimentaires en général.** Ces règles sont notamment définies :

- par **le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007** relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques ;
- par **le règlement (CE) n°889/2008 dd la Commission du 5 septembre 2008** définissant les modalités d'application de ce règlement ;
- par **le cahier des charges national concernant le mode de production et de préparation biologique des animaux et des produits animaux** non couverts par le règlement (CE) n°834/2007.
- **décret n°2007-682** précisant les cas d'exemption de certification des distributeurs.

4 - Votre organisme certificateur (1) : ☐ ECOCERT ☐ AGROCERT ☐ CERTIPAQ ☐ QUALITE FRANCE ☐ SGS ☐ CERTISUD ☐ CERTIS ☐ CONTROL UNION ☐ ALPES CONTRÔLES ☐ AUTRE : .....

Année de premier engagement auprès d'un organisme certificateur en agriculture biologique :

En cas de changement d'organisme de contrôle agréé, merci d'en informer l'Agence BIO sous quinzaine en joignant une copie de votre nouvelle attestation d'engagement.

- Autorisez-vous à publier vos coordonnées complètes et vos productions sur l'annuaire professionnel des opérateurs en agriculture biologique *(publication et consultation gratuite sur http://annuaire.agencebio.org)* ? ☐ OUI ☐ NON (2)
- Acceptez-vous de participer ponctuellement à des enquêtes d'intérêt commun ? ☐ OUI ☐ NON
- Autorisez-vous l'Agence BIO à transmettre les informations contenues dans votre notification aux organismes réalisant des Observatoires Régionaux de l'Agriculture Biologique retenus par le Ministère de l'agriculture *(voir la note d'accompagnement)* ? ☐ OUI ☐ NON
- Autorisez-vous la diffusion de vos coordonnées complètes et de vos productions sur le site data.gouv.fr, permettant la réutilisation de ces données par des tiers *(voir la note d'accompagnement)* ? ☐ OUI ☐ NON

Les informations contenues dans la présente notification sont indispensables pour que vous soyez reconnu comme opérateur en agriculture biologique et sont susceptibles d'être utilisées à des fins de contrôle. Aussi, pensez bien à apposer votre **signature** sur cette première page et à renvoyer le formulaire dûment rempli à : **Agence BIO-notifications,** 6 rue Lavoisier, 93100 MONTREUIL. En cas de besoin, contactez l'Agence BIO au 01 48 70 48 35 ou 01 48 70 48 42.

(1) **Cochez la case qui correspond à votre choix**
(2) La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers nominatifs vous garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès de l'Agence BIO

Date et signature

Cadre réservé à l'Agence BIO Dossier saisi par : ..... Date de réception :

Mise à jour 2012

PRODUITS DISTRIBUÉS

Cochez les cases correspondant à votre activité (produits finis)

Code	Nature des produits distribués	BIO (1)	Conventionnel
A	*Multi-produits*	☐	☐
B	*Fruits frais*	☐	☐
C	*Fruits secs*	☐	☐
D	*Légumes frais*	☐	☐
E	*Pain, viennoiseries, pâtisseries*	☐	☐
F	*Biscuits et chocolats*	☐	☐
G	*Céréales, légumineuses et oléagineux*	☐	☐
H	*Viandes / produits laitiers / œufs*	☐	☐
I	*Plats cuisinés et traiteur*	☐	☐
J	*Plantes séchées, épices et aromates*	☐	☐
K	*Café, thé, infusions*	☐	☐
L	*Huiles essentielles et autres produits à base de PPAM*	☐	☐
M	*Produits de l'aquaculture*	☐	☐
N	*Vins et alcools*	☐	☐
	Autres boissons	☐	☐
O	*Compléments alimentaires*	☐	☐
P	*Epicerie divers*	☐	☐
Q	*Autre.* Précisez :	☐	☐

(1) Bio et/ou en 2e année de conversion

Votre activité dominante en BIO (reprendre le code lettre de la colonne de gauche du tableau ci-dessus) : ☐

Votre statut : ☐ *SA* ☐ *Coopérative* ☐ *SARL* ☐ *Exploitation agricole (individuel, GAEC, EARL...)*
☐ *SAS* ☐ *SCIC* ☐ *SCOP* ☐ *Autre :* .....

Réponses obligatoires Données apparaissant dans l'annuaire de l'Agence BIO

Distribuez-vous essentiellement des produits biologiques (y compris en conversion) ? ☐ oui ☐ non

Pratiquez-vous la vente de produits biologiques en vrac ? ☐ oui ☐ non

Quel type de distributeur êtes-vous ?

☐ *grossiste, négociant ou intermédiaire de commerce* ☐ *magasin spécialisé bio* ☐ *vente foraine* ☐ *supérette*

☐ *supermarché* ☐ *hypermarché* ☐ *primeur* ☐ *e-commerce* ☐ *jardinerie*

Entrez-vous également dans une des catégories suivantes pour l'activité bio ?

☐ préparateur / transformateur * ☐ importateur de pays tiers (hors UE)*

* dans ce cas, vous devez également remplir la fiche de notification correspondante

Exportez-vous des produits biologiques ? ☐ oui ☐ non

Si oui : ☐ *dans l'Union européenne* ☐ *hors Union européenne*

Lesquels : .....

Etes-vous affilié à une enseigne de distribution ? ☐ oui ☐ non *Si oui, laquelle :*

☐ *La vie Claire*	☐ *Atac*	☐ *Cora*	☐ *Super U*	☐ *Netto*
☐ *Biocoop*	☐ *Auchan*	☐ *Franprix*	☐ *Ed*	☐ *G20*
☐ *Naturalia*	☐ *Carrefour*	☐ *Intermarché*	☐ *Lidl*	☐ *autre*
☐ *Satoriz*	☐ *Casino*	☐ *Leclerc*	☐ *Leader Price*	*Précisez :* .....
☐ *Biomonde*	☐ *Champion*	☐ *Monoprix*	☐ *Match*	

Surface du magasin ☐☐☐☐☐ *m²*

Achetez-vous directement des produits biologiques auprès de producteurs ? ☐ *oui* ☐ *non*

Si oui, quelle part de la valeur des achats ☐☐☐ %

Vendez-vous des produits BIO pour la restauration collective ? ☐ *oui* ☐ *non*

Année de lancement de l'activité bio ☐☐☐☐

Entreprise

Nombre total de salariés : ☐☐☐☐ *Equivalent temps plein annuel total concernés par l'activité BIO* [1] *- ETP :* ☐☐ , ☐☐

Travaillez-vous avec des personnes en insertion sociale[2] *? :* ☐ *oui* ☐ *non*

Sur combien de sites différents exercez-vous l'activité bio (y compris nombre de points de vente) ? ☐☐☐

Activité (alimentaire uniquement) :

CA annuel de l'entreprise : ☐☐☐☐☐ *K€*

% du CA lié à l'activité bio : ☐☐☐ *%*

Nombre de références bio : .....

Origine et destination des produits BIO :

	origine			destination		
	oui	non	% du CA	oui	non	% du CA
Votre région	☐	☐	☐☐☐ %	☐	☐	☐☐☐ %
France (hors votre région)	☐	☐	☐☐☐ %	☐	☐	☐☐☐ %
Union européenne (hors France)	☐	☐	☐☐☐ %	☐	☐	☐☐☐ %
Pays tiers (hors Union européenne)	☐	☐	☐☐☐ %	☐	☐	☐☐☐ %

Information à l'attention des distributeurs en agriculture biologique

Depuis le 1er juillet 2005, l'obligation de contrôle et de notification a été élargie à l'ensemble des stockeurs, négociants, grossistes et distributeurs de produits biologiques (article 28 du règlement CE 834/2007).

Deux cas de dispenses sont cependant prévus par le décret n°2007-682 du 3 mai 2007, complété par l'arrêté du 20 juin 2007.

Ils concernent **uniquement les distributeurs qui revendent directement des produits biologiques au consommateur final ou à l'utilisateur final** (éleveur ou agriculteur) **et stockent ces produits uniquement sur le lieu de vente :**

- **Dispense totale de notification et de contrôle** pour les distributeurs qui achètent préemballés, et revendent en l'état des produits issus de l'agriculture biologique.
- **Dispense de contrôle** pour les distributeurs qui revendent en vrac des produits issus de l'agriculture biologique, si le montant annuel d'achat de ces produits est inférieur à 10000 € HT. Ces opérateurs sont cependant tenus de notifier leur activité auprès de l'Agence Bio.

Dans les deux cas, l'opérateur ne produit pas, ne prépare pas et n'importe pas de produits biologiques.

(1) Exemple : 1 chef d'exploitation à plein temps + 2 salariés à mi-temps chacun = 0 2 , 0 0 *ETP*

(2) Personnes handicapées, anciens chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA...